



**Conseil d'établissement du 7 novembre 2023**  
**Compte-rendu de la séance**

La séance est ouverte à 17h03  
14 personnes présentes (liste en annexe)

**I- Affaires administratives :**

**A- Le précédent PV :**

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue aux nouveaux élus représentants.  
Il demande s'il y a des modifications à apporter au précédent PV.

Mme la CPE apporte une précision concernant "nos élèves en post-bac en France : 51 % au lieu de 60 %".

Le collège des parents émet le souhait de ne plus nommer les personnes dans le PV, mais de se contenter de citer juste le collège.

Le collège du personnel enseignant revient sur le terme « rumeurs » dans le précédent PV: L'inquiétude est grande quant à l'avenir de l'école et le mot "rumeur" minimise cette inquiétude partagée par l'ensemble de la communauté scolaire.

M. le DAF rappelle le contexte : il s'agit bien du nouveau projet aux environs de l'EFID.

Le chef d'établissement précise : il vaut mieux s'adresser aux spécialistes et prendre un rendez-vous pour leur demander des précisions et les transmettre ensuite à toute la communauté scolaire afin de les rassurer. Attendre donc le retour de la délégation avec plus de certitude.

Le précédent compte rendu du précédent conseil d'établissement est ainsi approuvé à l'unanimité.

**B- L'installation des instances du conseil d'établissement**

Le chef d'établissement procède à l'installation des instances avec les élus représentants.

Le chef d'établissement précise : la commission informatique créée l'an dernier ne fait pas partie de ces instances. Elle se tiendra dans d'autres conditions.

**C- PPMS**

Le PPMS : Plan particulier de mise en sûreté expliqué par le chef d'établissement.

La prochaine réunion de la CHS sera dédiée à sa mise en place.

**II – Affaires pédagogiques**

**A- Voyages pédagogiques de l'année en cours :**

- a- Un voyage d'intérêt culturel pour AL Ula n'a pas abouti faute de nombre de participants. Les parents et les représentants du personnel souhaiteraient que ce voyage soit proposé à un autre niveau, comme le niveau 5eme, génération qui n'a pas du tout voyagé et qui avait demandé en 6eme de pouvoir partir sur Al Ula.
- b- Le voyage en Espagne : avec 60 participants devrait aboutir. Les parents interrogent sur les critères de sélection et les niveaux. Le chef d'établissement rappelle que cela a déjà été évoqué et expliqué au précédent conseil : il s'agit des élèves de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>ème</sup> en fonction de leurs projets et de leurs parcours. De plus, mettre en place en seconde un tel voyage est pertinent : choix d'orientation et de spécialités à la fin de ce niveau de classe le justifie.



c- Classe transplantée pour les CM2 :

M. le Directeur Présente le projet : rencontre avec l'IEN, sondage, transport et modalités : dix jours dans le Vercors en avril, classe multisports qui n'est plus basée uniquement sur la pratique du ski. Le travail se poursuit pour ce faire. Le projet est encore à l'étude avec les collègues de CM2.

Le chef d'établissement rappelle les instructions de l'IEN pour que le voyage se fasse : le nombre des participants doit être de 85 % de l'effectif global des élèves concernés et les autres critères doivent être respectés.

En réponse à une interrogation des représentants des parents, le chef d'établissement affirme que l'information se fait par tous les moyens de communication disponibles : papier, courriel, sondage, réunions au sein de l'établissement...

## B- Actions d'orientation

Mme la CPE présente les diverses actions d'orientation :

- 1- Parcours avenir avec l'accompagnement des professeurs principaux du secondaire :
  - Élaboration des fiches métiers
  - Connaissance de soi et immersion en entreprise
  - Stage d'observation avec attestation
- 2- Fin de seconde : orientation et choix de spécialités.
- 3- Première : suivi assuré pour familiariser avec Parcours Sup
- 4- Terminale : finaliser ses choix, activités et support pédagogiques proposés, recherches sur Internet notamment avec l'aide de la documentaliste.
- 5- Forum de métiers
- 6- Voyage d'orientation en Espagne
- 7- Contact avec les universités et les écoles de France : La Sorbonne d'Abu Dhabi
- 8- Intervention de Campus France, conseils pour obtenir les visas
- 9- Salons virtuels : informations données aux élèves et aux parents
- 10- Site de l'EFID : PADLET, logiciels de test d'orientation.
- 11- UK : 3 de nos élèves
- 12- Canada : 6

Le chef d'établissement rappelle que Parcoursup constitue une garantie pour l'élève : une certitude d'avoir quelque chose.

Mme L'attachée culturelle évoque le travail en coopération avec les universités et les écoles en France.

Des missions d'intervenants ont lieu toute l'année sans date prédéterminée.

En l'occurrence, un nouvel agent Campus France viendra nous rencontrer.

Pour le forum de métiers : Son excellence M. l'ambassadeur avec M. le Consul et M. le COCAC n'épargnent aucun effort dans ce sens.

Les représentants des parents interrogent sur l'orientation professionnelle.

Ils évoquent le système saoudien avec la mise en place d'un nouveau test dans les écoles publiques saoudiennes.

Mme la CPE : affirme que le système français a ce genre de pratique depuis longtemps: un logiciel dédié à cet effet.



**École Française Internationale**  
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite  
Tel : (966) 12 511 2200  
Mel : [direction.djeddah@mlfmonde.org](mailto:direction.djeddah@mlfmonde.org)

A partir de la 3<sup>ème</sup> et la 2<sup>nde</sup>, un test peut être fait avec analyse des résultats et des profils professionnels.

Le chef d'établissement rappelle qu'un large choix est offert aux parents. Ce sont réellement et pédagogiquement les compétences des élèves qui permettent de déterminer leur voie professionnelle plutôt que leurs appétences.

### C- Mentions honorifiques du Conseil de classe

Le chef d'établissement rappelle l'histoire de cette pratique de donner des mentions de distinction honorifique.

Question posée au Conseil pédagogique : l'écrasante majorité préconise la suppression.

Un débat autour de ce thème s'engage. Pour les parents c'est un mot gratifiant pour l'élève. Le personnel enseignant rappelle certains cas pour mettre en évidence les méfaits de cet usage.

Affaire soumise au vote :

Résultats : 11 pour la suppression / 1 abstention et 2 contre

Donc, la suppression des mentions honorifiques dans le bulletin de l'élève est adoptée.

### III- Questions matérielles

#### A- Point sur les travaux :

M. le DAF : livraison de la cuisine pédagogique Maternelle et élémentaire avec possibilité d'usage étendu.

Travaux de sécurisation : poste de garde, portique crée, tourniquets installés.

- Cartes d'accès seront fournies aux élèves
- Parking Est : installation des barrières comme au parking sud
- Parkings Est et Sud : nous n'avons pas l'autorisation de permettre l'accès par une porte à l'Est pour les personnels, pour des raisons de sécurité cela demeure possible lorsque les travaux demandés par les forces de sécurité auront été exécutés. Donc les personnels rentreront au parking Nord jusqu'à nouvel ordre. Parking Sud : nous n'avons pas l'autorisation de faire des travaux de sécurisation sur cette entrée, des solutions sont étudiées pour sécuriser le Sud sans empiéter sur le terrain qui ne nous appartient pas.

Travaux d'entretien : reprise du carrelage au collège : assurer l'étanchéité.

Toute la partie à ce niveau devait être reprise et a fait l'objet de travaux réalisés durant les vacances d'automne.

En décembre, celle du lycée sera également faite.

**Dernier point** : au sujet de la climatisation, de l'humidité et de moisissures : selon l'avis du consultant, c'est lié au climat.

Solution possible : changer régulièrement les plaques.

**Interventions** : les portiques et Les cartes

Les représentants du personnel interviennent sur le temps de passage lors de la mise en place des portiques Nord. Sur la sécurisation du portail sud, dans la mesure où l'établissement ne peut faire des travaux sur un terrain qui ne lui appartient pas, quelles sont les solutions?

Concernant les cartes, quel choix a-t-il été fait ?

Mme la CPE : la fonction de la carte ?



Réponse du DAF : les installations déjà faites fonctionnent bien.

Quant au portail sud, des solutions sont à l'étude

La carte doit servir à contrôler les entrées et les sorties. Ne sera mentionné sur la carte que l'identité de l'élève sans le logo de l'école.

#### IV- Questions diverses :

- Les représentants du personnel : surveillance et sécurité aux portails : rôle du personnel ?

Réponse du chef d'établissement : la solution est plutôt technique afin de ne pas demander d'emprise supplémentaire et mieux gérer le flux aux deux portails.

- Personnel : présence des agents ou passage individuel sous contrôle ?

Réponse : pas d'agents au tourniquet ; par contre ils sont présents à la loge et sur le parking, d'où ils ont une large visibilité qui leur permet un contrôle accru.

#### Lecture des questions des parents par le chef d'établissement :

- 1- Parents insatisfaits d'une remplaçante.

Le directeur : la colère des parents est compréhensible. Mais, l'enseignant est évalué par l'IEN et non pas par les parents.

**Le chef d'établissement** : il y a un vivier de professeurs compétents mais parfois nous sommes amenés à remplacer plusieurs enseignants à la fois.

Collègue détachée, Mme Araib a déjà pris sa classe en charge.

**Intervention des représentants des parents** : crainte de perte de temps pour les élèves en attente de l'arrivée de Mme et M. Lechat.

**M. le directeur** : les élèves n'ont pas perdu de temps. Chaque jour ils sont avec M. Lechat en visioconférence. Il y a du bon travail en binôme avec les enseignantes remplaçantes.

L'affaire du visa est bien suivie.

- 2- **Souhait d'un parent** : « Minimiser autant que possible les observations données aux élèves ».

**Représentants des parents** : à propos du ramassage scolaire : récupération des élèves (passage du bus Sharbatly à 15h et à 16h).

**M. le DAF** répond aux demandes des parents :

Proposition : Utiliser le côté sud : à nous de mettre quelqu'un pour permettre aux élèves concernés de pouvoir repartir. Mais il faut confirmer la liste des élèves et les horaires.

**Parents** : peut-on différer la sortie de bus par rapport à celle des parents ?

**Le chef d'établissement** : Plutôt sensibiliser les parents concernés à ne pas vouloir se garer tout près, tout devant de l'école : appeler au civisme des usagers

- Rappelle le niveau de sécurité Vigipirate
- L'ambassade de France a sollicité les autorités saoudiennes pour un renforcement des effectifs policiers affectés à l'EFID la police.
- (Sorties autorisées mais s'assurer de la localisation, destination (mesures préalables) ?

**Parents** : Demande d'installation d'ascenseur dédié aux handicapés.

- **Le DAF** : cela a un coût et ce n'est pas satisfaisant en cas d'incendie.



**École Française Internationale**  
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite  
Tel : (966) 12 511 2200  
Mel : [direction.djeddah@mlfmonde.org](mailto:direction.djeddah@mlfmonde.org)

- **Le chef d'établissement** : Les normes de construction de notre établissement ne nous permettent pas d'accepter les personnes à mobilité réduite ; sauf à aménager des salles au rez-de-chaussée pour le secondaire, ce qui est en cours de réalisation.

**Question** : « Les ombrières au lycée et collège ne sont pas satisfaisantes »

**Réponse** : « 70 % de l'espace dans l'établissement déjà couvert »

**Question** « Réduire les heures de permanence »

**Réponse** : Nous avons des contraintes liées à l'alignement des enseignements de spécialité.

**Question** : « Envoi de devoirs tardivement »

**Réponse** : Cela ne peut être le cas général ; les devoirs doivent être envoyés suffisamment à l'avance pour l'éviter ; cette situation doit relever d'un cas de force majeure.

**Question** : « Ajouter des spécialités : danse, musique et Arts »

**Réponse** : selon notre académie de rattachement de Grenoble, ces enseignements ne sont pas pourvus en centres d'examen sur notre zone.

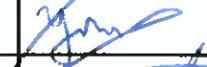
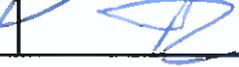
**Question** : proposition de prévoir une journée sportive.

**Réponse** : Les enseignants d'EPS ont déjà fait des propositions en ce sens ; nous espérons que cela se réalise dès cette année.

La séance est levée 19h17.

Secrétaire de la séance  
Représentants du personnel

**Conseil d'établissement du 7 novembre 2023**

MEMBRES DE DROIT		Émargement
La Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle ou son représentant (à titre consultatif)	Mme Choquet	
Représentant du Conseil de gestion (à titre consultatif)	M. Nahat	
Personnels de Direction	M. Quignon, Proviseur	
	M. Monier, DAF	
	M. Verger, Directeur	
	Mme Bejjani, CPE	
Représentants des parents	Mme El Khoury	
	Mme Nassar	
	M. Bahgat	Excuse'
	Mme Abihaidar	
Représentants des personnels enseignants et de la vie scolaire	Mme Hallal	
	Mme Scherrer	
	M. El Masri	
	Mme Berraho	
	Mme Tarhouni	
Représentante des personnels non-enseignants	Mme Ouarraki	
Représentants des élèves	LUTFI Youssef (3B)	
	AL-SAHLAWI Alanoud (TB)	
Invité	Mme Merabtene, Représentante du Conseil d'école	